

---

Canadian  
Meat Goat



---

A S S O C I A T I O N

---

canadienne de la  
chèvre de boucherie

---

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2022

### *Rapport annuel*

22 février par webinaire



- 1. Appel à l'ordre**
- 2. Présentation du conseil d'administration et équipe**
- 3. Approbation de l'ordre du jour**
- 4. Examen du procès-verbal de l'AGA 2021**
- 5. Rapports des comités:**
  - ◇ Trésorière
    - Adoption du rapport de la trésorière
    - Présentation du budget 2022
    - Nomination de l'auditeur
  - ◇ Comité production
  - ◇ Comité expo
  - ◇ Comité jeunesse
  - ◇ Rapport de la directrice générale
  - ◇ Rapport de la FCNC
  - ◇ Comité de la Constitution : vote sur les amendements proposés
- 6. Revue du Plan stratégique 2020-2024**
- 7. Présentation des membres du conseil d'administration 2022**
- 8. Items de l'assemblée**
- 8. Ajournement**

## Contenu

|  |           |
|--|-----------|
| Message du Président   | <b>3</b>  |
| À propos de l'ACCB   | <b>4</b>  |
| Procès-verbal de l'AGA 2021  | <b>6</b>  |
| Rapports de l'Assemblée Générale de association Canadienne de la chèvre de boucherie | <b>10</b> |

---

# Message du Président

En tant que président de l'ACCB au cours de l'année écoulée, j'ai eu le plaisir de collaborer avec des personnes merveilleuses. J'aurais vraiment aimé que cela se passe en face à face et dans un espace réel plutôt que virtuel. Les fermetures et les restrictions ont rendu les voyages incertains pour beaucoup et il n'est pas facile de prévoir ce qui va se passer. Avec un peu de chance, nous pourrions nous rencontrer face à face en 2023.

Donc, l'année en revue, pour ainsi dire. J'essaie d'éviter d'utiliser le mot "C"! On dirait que tout ce qui ne se passe pas comme prévu est mis sur le compte du grand "C"!

Par exemple, le programme de classification n'a pas eu lieu en 2021 en raison des restrictions de voyage et des fermetures en vigueur à cause du grand "C". J'espère que nous pourrions lancer le programme en 2022, à condition que nos évaluateurs soient disponibles.

Nous avons organisé quelques expos de chèvres cette année. Bien qu'une seule ait été sanctionnée, ce fut positif. Le nombre de juges dans certaines juridictions est toujours un problème et l'ACCB travaille sur des résolutions potentielles à cet effet.

La révélation du nouveau site Web est bientôt à nos portes. Catherine a travaillé dur pour que tout le contenu soit mis à jour et sur la nouvelle plateforme. Il est assez moderne et facile à naviguer.

Le projet de services génétiques intégrés est en bonne voie, en partenariat avec les organisations ovines et laitières. Une partie de ce projet consiste à développer un programme d'évaluation génétique pour les chèvres de boucherie. Ce programme remplacera le programme GHIP. Les chiffres du GHIP ont déjà été saisis dans le nouveau système pour analyse. C'est très excitant à voir!

Nous avons été approchés par un groupe d'éleveurs de Kiko qui essayaient d'importer de la nouvelle génétique de Nouvelle-Zélande. La plupart de leurs animaux étaient enregistrés auprès de registraire américain NKR. NKR ne reconnaît pas la génétique de NZ puisque les droits du nom Kiko ont été achetés au moment de l'importation originale aux É-U., pour faire court.

Nous nous sommes associés à eux. Ils vont transférer leurs chèvres enregistrées chez NKR vers le livre généalogique de l'ACCB, devenir membres, etc. Cela augmentera le nombre de nos membres et le nombre d'animaux enregistrés.

Cela a ouvert la possibilité d'importer non seulement la génétique Kiko mais aussi la génétique Boer. En Nouvelle-Zélande, les chèvres sont principalement élevées à l'herbe. Elles ne sont donc pas aussi volumineuses que celles que nous avons l'habitude de voir. Cependant, la masse musculaire maigre est clairement évidente. Ne serait-il pas excitant d'avoir une génétique complètement nouvelle sur le marché nord-américain ?

La collecte de fonds pour les jeunes a offert des «bunny hugs» (traduction intégrale : câlins de lapin ou des coton ouatés à capuche si vous n'êtes pas de la Saskatchewan!) avant Noël. Ils seront à nouveau offerts pour un temps limité. Alors, soutenez le fonds jeunesse et commandez le vôtre!

La plupart du temps, que ce soit dans les médias sociaux ou aux nouvelles, nous entendons parler de choses terribles ou de choses qui ne se sont pas déroulées comme prévu. Je veux juste remercier tout le monde pour tout ce que vous faites ! Éleveurs, membres du conseil d'administration passés et présents, notre directrice générale. Je vous remercie pour votre travail ardu et j'ai hâte de voir ce que 2022 a à offrir !

Sincèrement



Rob Schill  
Président

# À propos de l'ACCB

En 1992, un groupe d'entrepreneurs canadiens dynamiques ont joué un rôle déterminant dans l'importation d'embryons de chèvres Boer en provenance de la Nouvelle-Zélande et de la France, puis directement de l'Afrique du Sud. Le 27 septembre 1993, l'Association canadienne de la chèvre Boer voyait le jour, au terme d'un processus ad hoc auquel ont participé sept membres fondateurs. Le 10 octobre 1995, le Ministère de l'agriculture du Canada incorporait officiellement l'Association en vertu de la Loi sur la généalogie des animaux. Puis, le 3 janvier 1996, le règlement relatif à l'Association était approuvé, conférant à celle-ci le pouvoir exclusif d'enregistrer les chèvres Boer et croisées Boer au Canada. L'Association nouvellement incorporée, qui avait commencé à exercer ses activités d'enregistrement sous l'égide de la Société canadienne d'enregistrement des animaux, s'est ensuite tournée vers la « Canadian Beef Improvement Inc. », puis a éventuellement entrepris des activités d'enregistrement autonomes dans ses propres bureaux à Glenwood en Alberta (Canada).

Du moment qu'elle fut incorporée, l'Association a toujours exigé que soit prélevé un échantillon d'ADN pour tous les enregistrements d'individus de race. L'objectif de cette mesure était de constituer une banque d'ADN nécessaire à la réalisation d'essais aléatoires de vérification d'ascendance. À l'heure actuelle, les essais aléatoires sont réalisés sur 1 % des enregistrements d'individus de race. L'Association canadienne de la chèvre Boer est la seule association de ce genre au monde qui se soit dotée d'un tel programme, lequel a pour but d'assurer l'intégrité de la généalogie des chèvres Boer canadiennes.

La première mise en vente de chèvres Boer commanditée par l'Association a eu lieu en novembre 1998 dans le cadre de la foire agricole « Boer Goat Show » de Regina, en Saskatchewan. C'est en juillet 1999, à Yorkton, en Saskatchewan qu'a eu lieu la toute première foire agricole commanditée par l'Association dans le cadre de laquelle les juges étaient tous sanctionnés par l'Association. L'Association a mis sur pied un programme de formation destiné aux juges canadiens partout au pays.

En 2001, l'Association a déménagé ses bureaux dans l'est de l'Ontario et a commencé à fournir ses services dans les deux langues afin de répondre aux besoins des éleveurs francophones. Depuis ce temps, l'Association travaille très fort pour assurer la disponibilité d'une version française pour l'ensemble de ses publications (y compris sa publication trimestrielle, le Journal de la chèvre de boucherie) et de son site Web.

En 2004, les membres de l'Association ont voté une résolution visant à changer le nom de l'Association canadienne de la chèvre Boer qui est ainsi devenue l'Association canadienne de la chèvre de boucherie (ACCB). En outre, cette résolution visait à élargir le mandat de l'ACCB de manière à inclure toute l'industrie canadienne de la chèvre de boucherie. Depuis ce temps, l'ACCB met au point des programmes de formation et des outils de commercialisation à la fois pour les éleveurs de chèvres de boucherie et les éleveurs de reproducteurs de race.

Les autres activités de l'ACCB incluent : un programme jeunesse, une station de testage des boucs reproducteurs, de même qu'une représentation lors d'événements agricoles dans tout le pays. L'assemblée générale de l'Association a lieu en début d'année; les emplacements alternent entre l'ouest et l'est du Canada.

En 2009, le bureau de l'Association a été relocalisé en Saskatchewan, et la Société canadienne d'enregistrement des animaux d'Ottawa a été embauchée pour traiter les inscriptions et les adhésions.

En février 2016, l'ACCB s'est jointe à Livestock Alliance et le bureau a été déménagé à Guelph, en Ontario. Veal Farmers of Ontario, Ontario Goat et la Société canadienne des chèvres étaient les autres partenaires de l'Alliance.

À la fin de 2017, l'ACCB et l'Alliance ont décidé de se séparer d'un commun accord. Le bureau a été déménagé au Québec.

## **Conseil d'administration 2021**

| <b>Président</b>       | <b>Trésorier</b>  | <b>Autres administrateurs</b> |
|------------------------|-------------------|-------------------------------|
| Rob Schill             | Ouvert            | Brianna Miller                |
| <b>Vice-présidente</b> | <b>Secrétaire</b> | Lisa James                    |
| Becky Vissers          | Jasmin Bautz      | Anna Haupt                    |

Merci pour leur implication à Jade Pinel, Anny Martin, Nancy Mc Neil et Nikita Lantz qui ont terminé leur mandat avant l'AGA 2022 !

## Mission

L'Association canadienne de la chèvre de boucherie soutient le développement d'une industrie rentable pour les éleveurs de caprins reproducteurs et de boucherie en fournissant des services d'enregistrement des animaux et de formation pour ses membres, en assurant la promotion de ses membres et en établissant des partenariats pour la recherche et le développement du marché.

## Vision

Une industrie canadienne de la chèvre de boucherie qui soit rentable à long terme et où les intérêts des producteurs de lait, de fibres textiles et d'animaux de boucherie sont mis en commun pour agir aux niveaux régional, provincial et fédéral dans le but d'en assurer la croissance et le développement.

## Objectifs

Le principal objectif de l'Association consiste à l'établissement des caractéristiques de la race, la tenue de registres généalogiques et l'adoption d'un système crédible d'enregistrement pour les chèvres Boer et les chèvres Kiko au Canada.

Les autres objectifs poursuivis par l'Association sont:

- ◆ promouvoir l'élevage de la chèvre Boer et Kiko comme source de revenus stable à long terme dans le cadre d'une économie agricole diversifiée;
- ◆ améliorer le bagage génétique de la chèvre Boer et Kiko en identifiant les éléments de rendement supérieur;
- ◆ appuyer l'amélioration de la chèvre de boucherie de façon générale;
- ◆ stimuler la demande des consommateurs pour le chevreau (chèvre de boucherie) dans le commerce de détail.



## 4. Procès-verbal de l'AGA 2021

Procès-verbal de l'AGA de l'Association canadienne de la chèvre de boucherie, le 25 février 2021

---



**Association Canadienne de la chèvre de boucherie**  
**Assemblée Générale annuelle**  
25 février 2021  
Webinaire

**Présences:**

**Conseil d'administration:** Sarah James, Becky Vissers, Anny Martin, Jasmin Bautz, Rob Schill, Nancy Mc Neil, Jade Pinel, Catherine Michaud (personnel)

**Membres et invités:** Renata Bonar, Dany Bourdages, Sophie Bourgeois, Shane Britton-Carry, Ann Brunet-Burgess, Bonnie Cameron, Ryan Dick, Sylvie Dionne, Merna Gisler, Joanne Greenwood, Tim Grotenhuis, Mary Harmsworth, Shelley Kay, Sarah Kay, Stephanie Keeble, Myriam Landry, Évelyne Laroche, André Lussier, Paul Marshall, Erin Massender, Sue Noseworthy, Kerry O'Donnell, Rick Patterson, Ashley Priest, Greta Prins, Ruth Ryckman, Brittany Seymour, Sarah Shapton, Brandy Thaxter, Shannon Thurston, Charlene Whattam.

**Votes:** 27 (26 présents + 1 procuration)

---

**1. Appel à l'ordre**

La réunion a été appelée à l'ordre à 20:36 HE par Sarah James.

**2. Présentation du Conseil et du personnel**

Sarah souhaite la bienvenue aux participants, et donne la parole à Catherine pour qu'elle explique le fonctionnement de la plateforme webinaire et comment les participants pourront participer à la réunion.

Catherine explique comment la réunion sera traduite en anglais et en français, comment fonctionne la plateforme de webinaire, et elle passe en revue le rapport annuel. Elle a également encouragé les participants à participer au sondage qui sera envoyé quelques jours après la réunion.

Sarah présente chacun des membres du conseil d'administration et du personnel de l'ACCB.

**3. Approbation de l'ordre du jour**

Il n'y a aucune proposition d'ajout à l'ordre du jour.

IL EST PROPOSÉ PAR Dany Bourdages et APPUYÉ par Myriam Landry que l'ordre du jour soit approuvé tel que présenté. La proposition est adoptée à la majorité.

**4. Approbation du procès-verbal de l'AGA 2020**

IL EST PROPOSÉ par Nancy Mc Neil et APPUYÉ par Becky Vissers que le procès-verbal de l'AGA de 2020 soit approuvé tel que présenté. La proposition est adoptée à la majorité.

**5. Rapports des comités**

Sarah indique que les rapports des différents comités ont été inclus dans le rapport annuel.

**a. Trésorerie**

Catherine présente le rapport financier. Une copie des états financiers révisés de 2020 a été fournie et examinée dans le cadre du rapport du trésorier.

- Approbation du rapport de la trésorière

IL EST PROPOSÉ par Becky Vissers et APPUYÉ par Shannon Thurston que le rapport de la trésorière soit adopté tel que présenté. La proposition est adoptée à la majorité.

- Approbation du budget et de la grille tarifaire

IL EST PROPOSÉ par Becky Vissers et APPUYÉ par Paul Marshall que le budget et la grille tarifaire soient adoptés tels que présentés. La proposition est adoptée à la majorité.

- Approbation de la nomination du vérificateur

IL EST PROPOSÉ PAR Anny Martin et APPUYÉ par Sue Noseworthy que Raymond-Chabot-Grand-Thornton (RCGT) de La Pocatière soit nommé vérificateur de l'AGMC pour 2022. La proposition est adoptée à la majorité.

**b. Production**

Rob présente le rapport du Comité production.

**c. Comité expo**

Becky présente le rapport du comité expo.

**d. Comité jeunesse**

Jasmin présente le rapport du Comité jeunesse.

**e. Comité promotion**

Anny présente le rapport du comité promotion.

**f. Rapport de la Directrice générale**

Catherine présente le rapport de la directrice générale.

#### 4. Procès-verbal de l'AGA 2021 (suite)

*Procès-verbal de l'AGA de l'Association canadienne de la chèvre de boucherie, le 25 février 2021*

---

**g. FCNC**

Catherine présente le rapport de la FCNC.

**h. Rapport du Comité de constitution**

Sarah présente le rapport du Comité de constitution.

Comme il y avait des amendements aux Statuts et règlement à voter, Sarah explique que normalement, pour que la motion soit débattue et votée, un président et des scrutateurs doivent être nommés. Mais en raison de certains problèmes techniques rencontrés pendant l'assemblée, c'est-à-dire l'impossibilité pour le président et les scrutateurs de voir les mains levées, le vote se déroulera différemment. Au lieu de demander qui est en faveur, qui est contre et qui s'abstient, Sarah explique qu'il ne sera demandé que les oppositions et les abstentions oralement et que tous les membres en règle qui ne sont pas contre ou qui ne s'abstiennent pas seront en faveur des amendements. Sarah a ensuite demandé s'il y avait des questions ou des commentaires avant de commencer le processus de vote. Sarah demande une proposition pour nommer Catherine comme présidente pour le processus de vote.

IL EST PROPOSÉ par Anny Martin et APPUYÉ par Becky Vissers que Catherine Michaud soit nommée présidente du processus de vote. La proposition est adoptée à la majorité.

Sarah passe ensuite la parole à Catherine qui rétablit la proposition pour la première série d'amendements concernant l'entreposage des échantillons et ouvre le débat.

Après de nombreuses discussions sur la proposition dans l'assemblée, Catherine a rétabli la proposition et appelle le vote.

EN FAVEUR: 27

OPPOSITION: 0

ABSTENTION: 0

Pour un TOTAL de 27 votes.

Pour l'adoption d'une proposition modifiant les Statuts et règlement de l'ACCB, une majorité de 2/3 des votes des membres votants à l'assemblée était nécessaire, donc au moins 18 votes étaient nécessaires et il y avait 27 en faveur.

Les amendements ont été ADOPTÉS.

Catherine a ensuite lu la deuxième proposition pour modifier le deuxième article du règlement concernant la couleur et a ouvert le débat.

Après de nombreux commentaires positifs concernant la proposition, Catherine a rétabli la proposition et a demandé le vote.

EN FAVEUR: 27

#### 4. Procès-verbal de l'AGA 2021 (suite)

*Procès-verbal de l'AGA de l'Association canadienne de la chèvre de boucherie, le 25 février 2021*

---

OPPOSITION: 0  
ABSTENTION: 0  
Pour un TOTAL de 27 votes.

Pour l'adoption d'une proposition modifiant les Statuts et règlement de l'ACCB, une majorité de 2/3 des votes des membres votants à l'assemblée était nécessaire, donc au moins 18 votes étaient nécessaires et il y avait 27 en faveur.  
Les amendements ont été ADOPTÉS.

Catherine a ensuite lu la proposition pour modifier les standards de race de l'ACCB concernant la couleur et a ouvert le débat.

Catherine a répondu aux questions concernant l'amendement proposé, a rétabli la proposition et a appelé le vote.

EN FAVEUR: 27  
OPPOSITION: 0  
ABSTENTION: 0  
Pour un TOTAL de 27 votes.

Pour l'adoption d'un amendement modifiant les standards de race l'ACCB, une majorité de 2/3 des votes des membres votants à l'assemblée était nécessaire, donc au moins 18 votes étaient nécessaires et il y avait 27 en faveur.  
L'amendement a été ADOPTÉ.

6. **Conseil d'administration 2021**

Sarah présente le conseil d'administration de 2021 : Becky Vissers, Anny Martin, Jasmin Bautz, Rob Schill, Jade Pinel, et la toute nouvelle membre du conseil élue par acclamation, Nancy Mc Neil du Québec.

7. **De l'Assemblée**

Rien à signaler.

8. **Tirage des prix de présence**

Catherine procède au tirage des prix de présence à l'aide d'un générateur de numéros.  
Les bouteilles d'eau sont allées à Shannon Thurston et Renata Bonar et le porte-seau et le seau sont allés à Stephanie Keeble.

9. **Ajournement**

IL EST PROPOSÉ PAR Rob Schill que la réunion soit ajournée à 22 h 38 HNE.

---

# 5.1 Rapport de trésorerie

Aux pages 11 et 12, vous trouverez les chiffres du budget 2021 VS les chiffres réels de 2021.

Notes concernant les revenus dépenses de 2021 :

## Revenus

- Ce fut une première collecte de fonds pour le projet jeunesse. Nous nous attendions à plus de revenus. Plusieurs conditions gagnantes ont été identifiées pour faire mieux la prochaine fois.
- Publicité : principalement les revenus des annonces dans la Revue. Recettes supérieures à ce que nous avons prévu dans le budget. La quatrième de couverture a été vendue à nouveau en 2021, de nombreux autres annonceurs réguliers ont continué à faire de la publicité avec l'ACCB et d'autres se sont ajoutés.
- Revenus de l'AGA : nous n'en attendions pas puisque nous avons lancé la campagne de commandite à la dernière minute, mais nous avons eu une excellente réponse!
- Programme de classification de l'ACCB : n'a pas eu lieu en 2021, donc nous n'avons pas eu les revenus attendus. D'un autre côté, nous n'avons pas eu les dépenses prévues non plus.
- Adhésion : moins que le revenu prévu au budget, mais plus que l'année précédente. Nombre de membres passé de 162 en 2020 à 177 en 2021.
- Une seule exposition accréditée a eu lieu en 2021 à St-Hyacinthe, QC.
- Enregistrement : plus que le revenu prévu. Les enregistrements de chèvres Boer ont augmenté de 877 en 2020 à 1155 en 2021, principalement des pur-sang. Ceux pour les de chèvres Kiko ont chuté au même niveau qu'en 2019.
- Ventes : abonnements à la Revue plus les recettes de la formation des juges, mais elle n'a pas eu lieu en 2021.
- Projet Services génétiques intégrés : nous avons perçu des revenus pour notre participation au comité directeur et aux différents comités consultatifs (CC), tels que le CC de la base de données ou le CC de l'évaluation génétique.
- Dans l'ensemble, nos revenus dépassent largement le budget de près de 5 000\$ en raison d'une augmentation inattendue des revenus provenant des enregistrements et du projet Services génétiques intégrés.

## Dépenses

- Comptes radiés : succession de Patricia Cook, pour que les éleveurs qui ont acheté des animaux chez elle puissent recevoir leurs papiers.
- Promotion : aucun calendrier n'a été fait en 2021 donc nous n'avons pas eu cette dépense.
- Pas de dépenses pour l'AGA. Elle s'est tenue virtuellement.
- Téléconférences : notre licence Zoom est un frais annuel fixe. Toutes les réunions nécessaires peuvent être tenues pour le même coût.
- Rubans d'exposition : suffisamment d'inventaire pour fournir l'exposition de St-Hyacinthe.
- Pas de classification cette année, donc pas de dépense à ce niveau.
- Salaire de la DG : conforme aux prévisions.
- Revue canadienne de la chèvre de boucherie : augmentation du nombre de pages par journal et du nombre de membres a entraîné une augmentation des coûts.
- Frais d'adhésion : dépassement du budget principalement dû à la cotisation à la SCEA. Augmentation des enregistrements en 2021 a entraîné une augmentation d'environ 1 600\$ des frais de la SCEA par rapport à 2020.
- Frais postaux : uniquement des coûts réguliers.
- Site Internet : 2/3 du paiement du nouveau site web effectué en 2021. Il ne reste plus qu'un paiement en 2022.
- Frais d'enregistrements : dans les prévisions.
- Projet jeunesse : Fonds de soutien à la jeunesse attribué en 2021. Autres dépenses de la collecte de fonds.
- Globalement, nous avons beaucoup moins de dépenses que ce qui était prévu au budget.

## Budget adopté en 2021 versus réel 2020

|   | BUDGET 2021         | RÉEL 2021           |
|---|---------------------|---------------------|
| YOUTH PROJECT / PROJET JEUNESSE                               | \$ 750,00           | \$ 175,97           |
| ADVERTISING / PUBLICITÉ                                       | \$ 1 500,00         | \$ 2 418,50         |
| AGM INCOME / REVENU DE L'AGA                                  | \$ -                | \$ 325,00           |
| TYPE EVALUATION / CLASSIFICATION                              | \$ 7 000,00         | \$ -                |
| MEMBERSHIPS / COTISATIONS                                     | \$ 15 000,00        | \$ 13 480,00        |
| OFFICE COST REIMBURSEMENT / REMBOURSEMENT FRAIS DE BUREAU     | \$ -                | \$ -                |
| SHOW FEES / FRAIS D'EXPOSITIONS                               | \$ 620,00           | \$ 70,00            |
| PAID TO CMGA / PAYÉ À L'ACCB                                  | \$ -                | \$ -                |
| REGISTRATIONS / ENREGISTREMENTS                               | \$ 42 000,00        | \$ 49 516,34        |
| SALES / VENTES  | \$ 650,00           | \$ 231,15           |
| INTEGRATED SERVICES (PROJECT CASPP-058)                       | \$ -                | \$ 4 567,50         |
| INTEREST / INTÉRÊTS   | \$ -                | \$ -                |
| CREDITS WRITTEN OFF / CRÉDITS RADIÉS                          | \$ -                | \$ -                |
| <b>TOTAL INCOME / REVENU TOTAL</b>                            | <b>\$ 67 520,00</b> | <b>\$ 70 784,46</b> |
| <b>Expense / Dépenses</b>                                     |                     |                     |
| ACCOUNTS WRITTEN OFF / COMPTES RADIÉS                         | \$ -                | \$ 633,12           |
| ADVERTISING AND PROMOTION / PUBLICITÉ ET PROMOTION            | \$ -                | \$ -                |
| AGM / AGA   | \$ 300,00           | \$ -                |
| <b>CMGA BOARD EXPENSES / DÉPENSES DU CA</b>                   |                     |                     |
| Teleconferences / Conférences téléphoniques                   | \$ 192,00           | \$ 206,35           |
| Travel / Déplacements   | \$ -                | \$ -                |
| <b>BOARD EXPENSES / DÉPENSES DU CA</b>                        | <b>\$ 192,00</b>    | <b>\$ 206,35</b>    |
| <b>CMGA SHOWS / EXPOS DE L'ACCB</b>                           |                     |                     |
| Show Ribbons / Rubans d'expo                                  | \$ 370,00           | \$ -                |
| Judges Licensing Forum / Formation de juge                    | \$ -                | \$ 294,00           |
| <b>Total CMGA SHOWS / EXPOS DE L'ACCB</b>                     | <b>\$ 370,00</b>    | <b>\$ 294,00</b>    |
| <b>CMGA TYPE EVALUATION / CLASSIFICATION</b>                  |                     |                     |
| Evaluator Fees & Expenses / Frais et dépenses des évaluateurs | \$ 6 700,00         | \$ -                |
| Forms & Handbook / Formulaires et manuels                     | \$ 300,00           | \$ -                |
| <b>Total CMGA TYPE EVALUATION / CLASSIFICATION</b>            | <b>\$ 7 000,00</b>  | <b>\$ -</b>         |
| <b>GENERAL MANAGER / DIRECTRICE GÉNÉRALE</b>                  |                     |                     |
| Saslary / Salaire   | \$ 18 346,56        | \$ 18 625,88        |
| General Manager - Other - Directrice générale - Autre         | \$ -                | \$ -                |
| <b>Total GENERAL MANAGER / DIRECTRICE GÉNÉRALE</b>            | <b>\$ 18 346,56</b> | <b>\$ 18 625,88</b> |

## Budget adopté en 2021 versus réel 2020 (suite)

|   | BUDGET 2021         | RÉEL 2021           |
|---|---------------------|---------------------|
| <b>MEAT GOAT JOURNAL / REVUE</b>  |                     |                     |
| Ad. sales commissions / Comissions sur les ventes de publicité          | \$ -                | \$ -                |
| Coordination of content / Coordination du contenu                       | \$ -                | \$ -                |
| MGJ Postage / Envoi postal  | \$ 500,00           | \$ 608,21           |
| MGJ Printing / Impression   | \$ 900,00           | \$ 877,00           |
| MGJ Shipping/Handling / Port et manutention                             | \$ 900,00           | \$ 1 224,00         |
| Production and artwork / Production et graphisme                        | \$ 1 600,00         | \$ 1 830,00         |
| Reimburse MGJ advertisers   | \$ -                | \$ -                |
| <b>Total MEAT GOAT JOURNAL / REVUE</b>                                  | <b>\$ 3 900,00</b>  | <b>\$ 4 539,21</b>  |
| <b>MEMBERSHIP EXPENSES / DÉPENSES LIÉES À LA COTISATION</b>             |                     |                     |
| CLRC Levies / Charges SCEA  | \$ 18 000,00        | \$ 21 718,26        |
| CLRC Miscellaneous / Divers SCEA  | \$ 310,00           | \$ 407,19           |
| CLRC Credit Card Admin. / Admin. de Carte de crédit SCEA                | \$ 1 250,00         | \$ 1 404,68         |
| CLRC DNA Sample Storage / Stockage d'Échantillon ADN SCEA               | \$ 3 500,00         | \$ 2 570,00         |
| <b>Total MEMBERSHIP EXPENSES / DÉPENSES LIÉES À LA COTISATION</b>       | <b>\$ 23 376,20</b> | <b>\$ 26 538,88</b> |
| <b>OFFICE EXPENSES / BUREAU</b>   |                     |                     |
| Accounting and Legal / Comptabilité et frais juridiques                 | \$ 2 600,00         | \$ 2 603,00         |
| Office supplies and equipment / Équipement et matériel de bureau        | \$ 100,00           | \$ 61,84            |
| Postage / Poste   | \$ 1 000,00         | \$ 220,96           |
| Telephone - Internet / Téléphone  | \$ 590,00           | \$ 330,85           |
| Website / Site Internet   | \$ 10 500,00        | \$ 6 144,38         |
| Quickbooks  | \$ 600,00           | \$ 690,00           |
| Enterprise Registrar / Registraire entreprises                          | \$ -                | \$ 36,01            |
| <b>Total OFFICE EXPENSES / BUREAU</b>                                   | <b>\$ 15 390,00</b> | <b>\$ 10 087,04</b> |
| <b>REGISTRATION EXPENSES / DÉPENSES LIÉES AUX ENREGISTREMENTS</b>       |                     |                     |
| DNA Testing / Testage AND   | \$ 2 000,00         | \$ 2 253,44         |
| <b>Total REGISTRATION EXPENSES / DÉPENSES LIÉES AUX ENREGISTREMENTS</b> | <b>\$ 2 000,00</b>  | <b>\$ 2 253,44</b>  |
| <b>UNCATEGORIZED EXPENSES / DÉPENSES DIVERSES</b>                       |                     |                     |
| Bank Service Charges / Charge service bancaire                          | \$ 500,00           | \$ 292,60           |
| Cheque order / Commande de chèques                                      | \$ -                | \$ -                |
| Interest Charges  | \$ -                | \$ -                |
| CNGF Membership / Cotisation FCNC                                       | \$ 1 125,00         | \$ 1 125,00         |
| PayPal Fees / Frais PayPal  | \$ 3,00             | \$ -                |
| NFACC Code developpement committee                                      | \$ -                | \$ -                |
| <b>Total UNCATEGORIZED EXPENSES / DÉPENSES DIVERSES</b>                 | <b>\$ 1 628,00</b>  | <b>\$ 1 417,60</b>  |
| <b>YOUTH PROJECT / PROJET JEUNESSE</b>                                  |                     |                     |
| Youth Project expenses / Dépenses Projet jeunesse                       | \$ 500,00           | \$ 93,93            |
| Youth Project prize / Récompense Projet jeunesse                        | \$ -                | \$ -                |
| Youth Support Fund / Fond de support à la relève                        | \$ 500,00           | \$ 500,00           |
| <b>Total YOUTH PROJECT / PROJET JEUNESSE</b>                            | <b>\$ 1 000,00</b>  | <b>\$ 593,93</b>    |
| <b>NATIONAL INTEGRATED GENETIC SERVICES PROJECT</b>                     | <b>\$ 2 500,00</b>  | <b>\$ 5 000,00</b>  |
| <b>Total Expense / Dépenses</b>   | <b>\$ 76 002,76</b> | <b>\$ 70 189,45</b> |
| <b>Net Profit (Loss)</b>  | <b>-\$ 8 482,76</b> | <b>\$ 595,01</b>    |

## Budget 2022

Le budget 2022 a été discuté et approuvé par le conseil d'administration via une résolution par courriel adoptée le 15 février 2022. Il est présenté aux pages 14 et 15.

Les facteurs qui ont influencé les décisions concernant le budget 2022 sont les suivants :

- Recueillir des fonds pour le projet jeunesse afin de pouvoir offrir à nouveau le fonds jeunesse en 2022 et 2023.
- Maintenir les offres de programmes et de services de l'ACCB en 2022, y compris l'évaluation de type.
- Travailler à la finalisation du nouveau site web, principalement l'espace des membres et l'option de paiement en ligne.
- Se garder de la marge pour saisir des opportunités qui se présenteraient à nous en 2022.

### Augmentation du coût unitaire de la SCEA pour 2022

La SCEA a annoncé une augmentation des coûts unitaires de 7,65 \$ en 2021 à 7,85 \$ en 2022. Comme la liste des honoraires a déjà été augmenté en 2021, le conseil d'administration de l'ACCB a décidé de ne pas refléter l'augmentation des coûts de la SCEA dans la liste des honoraires en 2022.

### Le Système de coût unitaire de la SCEA

Le système de coût unitaire selon lequel la SCEA facture les travaux effectués aux associations de races membres a été mis en place en 1987. Il a été implanté à la suite de demandes émanant des associations membres pour des redevances basées sur le coût exact de la fourniture des divers services. Un ajout au système a été effectué en 1992 avec l'introduction d'un facteur de volume.

Selon les règlements administratifs de la SCEA, l'unité de base est « l'unité d'activités nécessaires à la production d'un certificat d'enregistrement type de deux générations ne portant que l'information stipulée à l'article 29 de la Loi comme étant le minimum requis sur un certificat ». Cela signifie un certificat pour un animal identifié par des marques de tatouage, des étiquettes d'oreille officielles ou des implants électroniques.

Tous les autres services sont calculés proportionnellement à l'unité standard, sous forme de fraction ou de multiple de celle-ci. Les proratas sont déterminés en fonction du temps requis et du matériel nécessaire pour effectuer chaque type de transaction. Les valeurs unitaires sont révisées de temps à autre, à mesure que des changements interviennent dans les procédures impliquées dans le traitement des différentes transactions.

Enfin, pour offrir un rabais aux associations qui génèrent de grands volumes, pour tenir compte des gains d'efficacité générés par le traitement de volumes plus importants du même type de travail, un facteur de multiplication est également utilisé. En 2021, les activités de l'ACCB ont généré environ 2 852 unités. Pour les 500 premières unités, le facteur de volume utilisé a été de 1,2 et pour les 1 500 suivantes, le facteur a été de 1,1. À 8 000 unités, le facteur est 1,0.

Le coût unitaire est fixé chaque année par le conseil d'administration de la SCEA lors de la réunion budgétaire d'octobre de l'année précédente.



# ASSOCIATION CANADIENNE DE LA CHÈVRE DE BOUCHERIE

*Budget APPROUVÉ 2022*

**BUDGET 2022**

| <b>Income / Revenu</b>  |                    |
|---|--------------------|
| YOUTH PROJECT / PROJET JEUNESSE   | \$650,00           |
| ADVERTISING / PUBLICITÉ   | \$2 500,00         |
| AGM Income / Revenu de l'AGA  | \$300,00           |
| CMGA Type Evaluation Program / Programme de classification              | \$9 300,00         |
| MEMBERSHIPS / COTISATIONS   | \$15 000,00        |
| OFFICE COST REIMBURSEMENT / REMBOURSEMENT FRAIS DE BUREAU               | \$0,00             |
| SHOW FEES / FRAIS D'EXPOSITIONS   | \$620,00           |
| PAID TO CMGA / PAYÉ À L'ACCB  | \$0,00             |
| REGISTRATIONS / ENREGISTREMENTS   | \$55 000,00        |
| SALES / VENTES  | \$550,00           |
| INTEGRATED SERVICES (PROJECT CASPP-058)                                 | \$3 150,00         |
| INTEREST / INTÉRÊTS   | \$0,00             |
| CREDITS WRITTEN OFF / CRÉDITS RADIÉS                                    | \$0,00             |
| <b>Total Income / Revenu total</b>                                      | <b>\$87 070,00</b> |
| <b>Expense / Dépenses</b>   |                    |
| <b>ACCOUNTS WRITTEN OFF / COMPTES RADIÉS</b>                            | <b>\$163,27</b>    |
| <b>ADVERTISING AND PROMOTION / PUBLICITÉ ET PROMOTION</b>               | <b>\$0,00</b>      |
| <b>AGM / AGA</b>  | <b>\$0,00</b>      |
| <b>CMGA Board Expenses / Dépenses du CA</b>                             |                    |
| Telecon Expenses / Conférences téléphoniques                            | \$206,35           |
| Travel / Déplacements   | \$0,00             |
| <b>Total CMGA Board Expenses / Dépenses du CA</b>                       | <b>\$206,35</b>    |
| <b>CMGA SHOWS / EXPOS DE L'ACCB</b>                                     |                    |
| Show Ribbons / Rubans   | \$370,00           |
| Judges Licensing Forums   | \$0,00             |
| <b>Total CMGA SHOWS / EXPOS DE L'ACCB</b>                               | <b>\$370,00</b>    |
| <b>CMGA Type Evaluation Program / Programme de classification</b>       |                    |
| Evaluator Fees & Expenses / Frais et dépenses des évaluateurs           | \$9 000,00         |
| Forms & Handbook / Formulaires et manuels                               | \$300,00           |
| <b>Total CMGA Type Evaluation Program / Programme de classification</b> | <b>\$9 300,00</b>  |
| <b>GENERAL MANAGER / DIRECTRICE GÉNÉRALE</b>                            |                    |
| Salary / Salaire  | \$26 500,00        |
| GENERAL MANAGER - Other - DIRECTRICE GÉNÉRALE - Autre                   | \$0,00             |
| <b>Total GENERAL MANAGER / DIRECTRICE GÉNÉRALE</b>                      | <b>\$26 500,00</b> |

*Suite à la page suivante...*

# ASSOCIATION CANADIENNE DE LA CHÈVRE DE BOUCHERIE

*Budget APPROUVÉ 2022 (suite)*

|   | BUDGET 2022         |
|---|---------------------|
| <b>MEAT GOAT JOURNAL / REVUE</b>  |                     |
| Ad. sales commissions / Comissions sur les ventes de publicité          | \$0,00              |
| Coordination of content / Coordination du contenu                       | \$0,00              |
| MGJ Postage / Envoi postal  | \$600,00            |
| MGJ Printing / Impression   | \$900,00            |
| MGJ Shipping/Handling / Port et manutention                             | \$1 300,00          |
| Production and artwork / Production et graphisme                        | \$1 900,00          |
| Reimburse MGJ advertisers   | \$0,00              |
| <b>Total MEAT GOAT JOURNAL / REVUE</b>                                  | <b>\$4 700,00</b>   |
| <b>MEMBERSHIP EXPENSES / DÉPENSES LIÉES À LA COTISATION</b>             | <b>\$0,00</b>       |
| CLRC Levies / Charges SCEA  | \$24 750,00         |
| CLRC Miscellaneous / Divers SCEA  | \$464,00            |
| CLRC Credit Card Admin. / Admin. de Carte de crédit SCEA                | \$1 600,00          |
| CLRC DNA Sample Storage / Stockage d'Échantillon ADN SCEA               | \$0,00              |
| <b>Total MEMBERSHIP EXPENSES / DÉPENSES LIÉES À LA COTISATION</b>       | <b>\$26 814,00</b>  |
| <b>OFFICE EXPENSES / BUREAU</b>   |                     |
| Accounting and Legal / Comptabilité et frais juridiques                 | \$2 675,00          |
| Office supplies and equipment / Équipement et matériel de bureau        | \$100,00            |
| Postage / Poste   | \$230,00            |
| Telephone - Internet / Téléphone  | \$328,92            |
| Website / Site Internet   | \$4 020,00          |
| Quickbooks  | \$720,00            |
| Enterprise Registrar / Registraire entreprises                          | \$36,00             |
| <b>Total OFFICE EXPENSES / BUREAU</b>                                   | <b>\$8 109,92</b>   |
| <b>REGISTRATION EXPENSES / DÉPENSES LIÉES AUX ENREGISTREMENTS</b>       |                     |
| DNA Testing / Testage AND   | \$2 500,00          |
| <b>Total REGISTRATION EXPENSES / DÉPENSES LIÉES AUX ENREGISTREMENTS</b> | <b>\$2 500,00</b>   |
| <b>UNCATEGORIZED EXPENSES / DÉPENSES DIVERSES</b>                       |                     |
| Bank Service Charges / Charge service bancaire                          | \$300,00            |
| Cheque order / Commande de chèques                                      | \$0,00              |
| Interest Charges  | \$0,00              |
| CNGF Membership / Cotisation FCNC                                       | \$1 125,00          |
| PayPal Fees / Frais PayPal  | \$0,00              |
| NFACC Code developpement committee                                      | \$0,00              |
| <b>Total UNCATEGORIZED EXPENSES / DÉPENSES DIVERSES</b>                 | <b>\$1 425,00</b>   |
| <b>YOUTH PROJECT / PROJET JEUNESSE</b>                                  |                     |
| Youth Project expenses / Dépenses Projet jeunesse                       | \$0,00              |
| Youth Project prize / Récompense Projet jeunesse                        | \$0,00              |
| Youth Support Fund / Fond de support à la relève                        | \$500,00            |
| <b>Total YOUTH PROJECT / PROJET JEUNESSE</b>                            | <b>\$500,00</b>     |
| <b>NATIONAL INTEGRATED GENETIC SERVICES PROJECT</b>                     | <b>\$2 500,00</b>   |
| <b>Total Expense / Dépenses</b>   | <b>\$ 83 088,54</b> |
| <b>Net Profit (Loss)</b>  | <b>\$ 3 981,46</b>  |



**SPOTTED & DAPPLED, BLACK, RED, TRADITIONAL  
PUREBRED BOER GOATS**

**PRODUCING COLOR WITHOUT SACRIFICING QUALITY**

*We are currently standing 5 colored bucks and approximately 50 does, all of which have dappled genetics. This allows us to give our clients lots of options and diversity when purchasing kids.*

*If you are interested in purchasing 2022 kids, please contact us so that you can be put on our waiting list, we normally sell out very quickly, do not be disappointed in 2022.*

*We can help you arrange shipping from NFLD to BC and every province in between, the demand for "Quality" colored Boers is growing faster than I could ever had anticipated.*

*We would like to thank all of our new and repeat customers for their belief in our breeding program.*

*When you get clients coming back year after year and referring others you know you must be doing something right.*

**COLOR + MASS = PROFIT**

**We can help you arrange shipping coast to coast in Canada**

**BONNIE, CLINT & COLE CAMERON, CARDINAL, ON**

**613-657-3652**

**CELL: 613-498-5252**

**cameron@jcis.ca**

**Also on FACEBOOK**

**CAMERONBOERGOATS.CA**

## 5.2 Comité de la production

### Classification

Malheureusement, la classification n'a pas eu lieu en 2021 en raison de la COVID-19. Si vous souhaitez voir les résultats de la classification des années précédentes, je vous invite à vous rendre sur notre site internet dans la section «Services».

Les discussions se sont poursuivies avec la Société canadienne de la chèvre (SCG) pour voir comment nous pourrions collaborer à la formation de nouveaux évaluateurs pour le programme de classification. Ils ont déjà 2 évaluateurs en poste qui pourraient être intéressés à suivre le de classificateur pour les chèvres de boucherie. Cela permettra une plus grande flexibilité en termes de dates de classification et de fréquence des évaluations.

L'ACCB a également besoin de remplacer ses outils d'évaluation actuels qui sont dépassés. Nous étudions une application qui pourrait être téléchargée sur une tablette ou un téléphone intelligent et où les scores pourraient être envoyés électroniquement au bureau ou à la SCEA pour être inclus dans le pedigree de l'animal et être utilisés avec le futur programme d'évaluation génétique.

### GHIP 2021

Le programme d'amélioration des troupeaux de chèvres est gratuit pour les membres et a été offert pour la première fois en 2012.

Ce programme est le fruit d'une collaboration avec le Dr Ken Andries de l'Université d'État du Kentucky, grâce à laquelle les producteurs peuvent soumettre des données et recevoir des données standardisées sur les performances de leurs chèvres, chevreaux et boucs. 2021 pourrait avoir été la dernière année pour le GHIP. L'ACCB travaille actuellement sur un programme d'évaluation génétique pour les chèvres de boucherie qui remplacera le GHIP.

4 fermes ont participé au GHIP en 2021. Ce sont des résultats partiels, car certains soumettront leurs résultats plus tard car leur mise bas fin 2021 sera sevrée en février-mars. Ainsi, leurs résultats ne sont pas inclus dans cette présentation AGA. Les résultats complets seront affichés sur le site Web de l'ACGM dès qu'ils seront reçus par le bureau.

Les 4 troupeaux participants au GHIP en 2021 sont :

Chevrierie Du Biquet

Cedar Point Kikos

Triple G Ranch

Charlene Whattam

### ***DONNÉES GHIP 2021***

Les tableaux suivants contiennent les données récoltées de nos troupeaux canadiens de 2017 à 2021.

#### ***Données sur les chevreaux***

| Groupes      | NB NÉS | PDS NAISS. | ÂGE SEVR. | PDS SEVR. | GMQ  | PDS 90 JRS | PDS AJUSTÉ |
|--------------|--------|------------|-----------|-----------|------|------------|------------|
| <b>TOTAL</b> | 5436   | 7.85       | 92.15     | 42.14     | 0.38 | 41.97      | 47.29      |
| <b>2021</b>  | 136    | 8.35       | 83.08     | 49.53     | 0.49 | 52.64      | 60.62      |
| <b>2020</b>  | 410    | 8.31       | 90.93     | 48.89     | 0.45 | 48.50      | 53.12      |
| <b>2019</b>  | 474    | 7.76       | 89.16     | 43.86     | 0.41 | 44.58      | 51.09      |
| <b>2018</b>  | 374    | 7.75       | 93.90     | 44.51     | 0.39 | 43.19      | 49.26      |
| <b>2017</b>  | 270    | 7.69       | 90.83     | 46.16     | 0.44 | 46.94      | 53.84      |

### Données sur les chèvres

| Groupes      | NB   | TAILLE PORTÉE | PDS NAISS. | SEVRÉS/ CHÈVRE | PDS SEVR. | PDS 90 JRS | PDS AJUSTÉ | PDS CHÈVRE | RATIO EFFICACITÉ |
|--------------|------|---------------|------------|----------------|-----------|------------|------------|------------|------------------|
| <b>TOTAL</b> | 2672 | 2.00          | 15.32      | 1.73           | 75.51     | 74.10      | 84.08      | 114.84     | 66.14            |
| <b>2021</b>  | 64   | 2.22          | 18.32      | 1.84           | 92.10     | 98.52      | 114.02     | 117.00     | 66.73            |
| <b>2020</b>  | 194  | 2.20          | 18.08      | 2.01           | 98.69     | 97.90      | 113.39     | 125.85     | 78.64            |
| <b>2019</b>  | 238  | 1.98          | 14.78      | 1.79           | 78.16     | 80.10      | 91.65      | 113.80     | 74.03            |
| <b>2018</b>  | 160  | 2.08          | 16.02      | 1.80           | 77.94     | 75.30      | 85.65      | 115.36     | 65.40            |
| <b>2017</b>  | 109  | 2.02          | 15.36      | 1.88           | 85.09     | 86.15      | 98.41      | 113.67     | 70.66            |

### Données sur les boucs

| Groupes      | NB  | NB NÉS | PDS NAISS. | NB SEVRÉS | PDS SEVR. | PDS 90 JRS | PDS AJUSTÉ |
|--------------|-----|--------|------------|-----------|-----------|------------|------------|
| <b>TOTAL</b> | 325 | 15.70  | 7.91       | 13.86     | 44.62     | 43.69      | 49.22      |
| <b>2021</b>  | 11  | 12.91  | 8.54       | 10.82     | 54.03     | 55.83      | 64.16      |
| <b>2022</b>  | 26  | 15.81  | 8.42       | 14.72     | 54.60     | 51.55      | 59.29      |
| <b>2019</b>  | 28  | 17.00  | 7.59       | 14.93     | 43.09     | 44.00      | 49.78      |
| <b>2018</b>  | 29  | 12.28  | 7.88       | 10.62     | 47.76     | 45.78      | 51.04      |
| <b>2017</b>  | 26  | 8.96   | 7.75       | 8.36      | 47.16     | 47.62      | 54.39      |



## Intégration des services en génétique

Dans ce but, la Société canadienne des éleveurs de moutons, Ontario Sheep Farmers, la Société canadienne des éleveurs de chèvres, l'Association canadienne de la chèvre de boucherie et plusieurs organisations qui offrent actuellement des services d'amélioration génétique pour les moutons et les chèvres, soit le Centre for Genetic Improvement of Livestock à l'Université de Guelph, le Centre d'expertise en production ovine du Québec (CEPOQ), le Centre canadien pour l'amélioration des porcs, la Société canadienne d'enregistrement des animaux et AgSights, ont lancé un projet conjoint sur une période de 3 ans.

Le premier objectif du projet est d'améliorer les services d'amélioration génétique pour le secteur. Cela comprend, entre autres, renforcer Genovis, le système actuel d'amélioration génétique des moutons; moderniser le système d'enregistrement pour les races ovines et caprines; accroître la qualité et la quantité d'informations disponibles aux éleveurs de chèvres laitières; développer des évaluations génétiques pour les chèvres de boucherie; faciliter l'échange de données entre les organisations fournissant les services et avec les sociétés de logiciels à la ferme qui soutiennent l'amélioration génétique; et se préparer à une utilisation élargie de la génomique comme outil de sélection.

Le deuxième objectif du projet est d'identifier comment poursuivre une meilleure intégration des services d'amélioration génétique, pendant et après le projet, dans le but de les rendre plus efficaces et rentables, et d'assurer leur pérennité.

En 2021, les priorités ont été, et sont toujours, de trouver un remplacement au système d'enregistrement actuel de la SCEA, qui est obsolète et très difficile à développer davantage. Nous sommes en contact avec 2 fournisseurs de services dont nous attendons l'offre de service. La deuxième tâche était de développer un programme d'évaluation génétique pour les chèvres de boucherie. Plusieurs options ont été envisagées et nous travaillons actuellement à tester une plateforme avec les données du GHIP et de la classification. Certains rapports devraient être disponibles pour les éleveurs participants au début de 2022. La troisième tâche consistait à relier la base de données de la SCEA au programme d'évaluation génétique des moutons. Cette tâche est cruciale pour relier les pedigrees aux évaluations génétiques et servira de pilote pour relier d'autres bases de données de la SCEA avec des programmes d'évaluation génétique. D'autres tâches seront lancées au fur et à mesure que le projet progresse et que d'autres comités commencent leur travail.

Ce projet est financé en partie par le gouvernement du Canada dans le cadre du Programme canadien des priorités stratégiques de l'agriculture d'Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC). AAC versera 495 000 \$ sur trois ans pour égaler le financement fourni par le ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales de l'Ontario (MAAARO), le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ), et les partenaires. On peut trouver l'annonce d'AAC ici : [www.canada.ca/fr/agriculture-agroalimentaire/nouvelles/2022/01/aider-les-eleveurs-de-moutons-et-de-chevres-a-ameliorer-la-productivite-et-augmenter-lapprovisionnement-grace-a-un-nouveau-systeme-de-services-ge.html](http://www.canada.ca/fr/agriculture-agroalimentaire/nouvelles/2022/01/aider-les-eleveurs-de-moutons-et-de-chevres-a-ameliorer-la-productivite-et-augmenter-lapprovisionnement-grace-a-un-nouveau-systeme-de-services-ge.html)

## 5.3 Comité expo

par Becky Vissers

La première et seule exposition accréditée de chèvres de boucherie de l'année a été Expo St-Hyacinthe et a eu lieu le 31 juillet 2021. Un



Génétique Supérieure  
Superior Genetic

Chèvrerie CAE, Johnes tested  
**Du Biquet**  
Testé AEC, paratuberculose et plus  
and more.

De notre "PASSION à la VÔTRE"

From our  
"PASSION toYOURS"

819-350-4761  
Facebook  
[www.chevreriedubiquet.com](http://www.chevreriedubiquet.com)

---

total de 61 animaux a été présentés et ils ont été jugés par Josh Barter, juge accrédité par l'ACCB.

La deuxième exposition était une exposition ouverte organisée par la Norfolk County Fair à Simcoe Ontario le jeudi 7 octobre. Quatre éleveurs ont présenté leurs animaux pour un total de 30 chèvres jugées. Il y a eu plus de participants que les années passées dans les classes de présentation (Showmanship) pour les jeunes. Les juges Kasey et Will Whitwell ont fait un excellent travail en jugeant les animaux. Il s'agit de nouveaux éleveurs de chèvres de boucherie et des éleveurs de bovins Angus de longue date.

### **Formation des juges de chèvres laitières pour obtenir leur accréditation pour juger des chèvres de boucherie**

L'ACCB travaille actuellement à monter une formation en ligne pour les juges de chèvres laitières intéressés à recevoir leur accréditation pour juger des chèvres de boucherie. Devant la pénurie de juges en Ontario, plusieurs organisations d'expositions préfèrent ne pas accréditer les jugements de chèvres de boucherie à cause des coûts trop élevés reliés à l'embauche d'un juge provenant d'une autre province. Plusieurs juges de chèvres laitières accrédités par la Société canadienne de la chèvre se sont montrés intéressés à y participer. L'ACCB de son côté est en train de terminer le contenu de la formation et va bientôt s'affairer à contacter les juges intéressés afin de déterminer une date de formation.

## 5.4 Youth Committee

Par Jasmin Bautz

L'ACCB a organisé une collecte de fonds pour les jeunes en 2021. Nous avons vendu des coton-ouatés, des tuques et des sacs réutilisables. Le bénéfice a été de 175,97\$. Les profits sont dédiés au Fonds de soutien à la jeunesse. Nous avons planifié une seconde collecte de fonds en 2022. Elle offrira les articles précédents et des chemises d'expo, des coton-ouatés à fermeture éclair, des t-shirts et des casquettes. Merci à ACEmbroidery Plus pour la collaboration. Nous commencerons à proposer ces articles dans les semaines à venir et ils resteront disponibles pendant plusieurs. Merci pour le soutien!

Le Fonds de soutien à la jeunesse 2021 a été attribué à Colton Lazurko de Red Rock Goat Ranch en Saskatchewan. Colton a fait preuve d'un grand dévouement pour bâtir son troupeau, sa passion et une nouvelle étable. Félicitations et bonne chance à Colton et à ses chèvres! Nous vous rappelons qu'un bénéficiaire par année peut recevoir jusqu'à 500\$ du Fonds de soutien à la jeunesse.

Une fois de plus, il n'y a pas eu beaucoup d'expositions. Il n'y a donc pas de gagnants de la Chasse aux points des jeunes éleveurs à annoncer. Avec espoir et des projets pour les expositions qui s'en viennent, nous continuerons à encourager les jeunes à participer à la Chasse aux points des jeunes éleveurs. L'ACCB reconnaîtra et récompensera fièrement les jeunes qui ont accumulé des points dans l'arène de jugement et qui exposent fièrement leurs chèvres.

Un rappel à tous les membres junior (21 ans ou moins) pour 2022 : posez des questions et impliquez-vous. Le Fonds d'aide à la jeunesse ou la Chasse aux points des jeunes éleveurs sont des programmes merveilleux, et nous continuons à rechercher une plus grande implication des jeunes. L'ACCB est très fière du travail et de la passion de ses jeunes membres!

## 5.5 Comité de la promotion

Par Catherine Michaud

Nous avons choisi de ne pas aller de l'avant avec une édition 2021 du calendrier. Même si nous savons que le projet a du potentiel, la situation avec la Covid et la suspension de toutes les activités nous a fait penser que les ventes auraient été un défi et nous avons donc décidé de reporter à une autre année.

Notre planification stratégique pour les années à venir nous conduira à augmenter notre communication avec nos

membres et l'industrie par le site web de l'ACCB pour informer les consommateurs où trouver la viande de chèvre, comment la couper et la cuisiner.

## 5.6 Directrice générale

Après un faux départ à l'AGA 2021 où certains problèmes techniques ont retardé le début de la réunion et où nous avons dû faire preuve de créativité pour faire participer les gens, les rapports des comités ont finalement pu être présentés et les amendements ont pu être votés. Malgré tous les problèmes techniques, j'ai reçu une grande tape dans le dos de nos membres participants. Cela m'a beaucoup aidé à traverser cette période plutôt stressante. L'ACCB a la chance d'avoir des membres positifs et enthousiastes. C'est toujours un réel plaisir pour moi de communiquer avec eux par téléphone, par courriel et maintenant par vidéoconférence.

Lors de cette AGA, deux amendements ont été présentés. Le premier proposait de stocker les échantillons d'ADN chez l'éleveur au lieu du bureau de la SCEA. Cela permettrait de réduire le coût de l'enregistrement des animaux de race pure et de permettre l'enregistrement électronique. Le deuxième amendement proposait de modifier les standards de race de l'ACCB pour la chèvre Boer en utilisant le même libellé concernant les marques de couleur que dans les règles d'admissibilité des chèvres Boer des règlements de l'ACCB. Les deux propositions ont été adoptées.

L'après AGA a été une succession d'opportunités, de projets et de nouvelles compétences que je devais développer. Le reste de l'année est passé comme un train à grande vitesse où chacun a fait de son mieux pour répondre aux demandes, éteindre les feux et être présent.

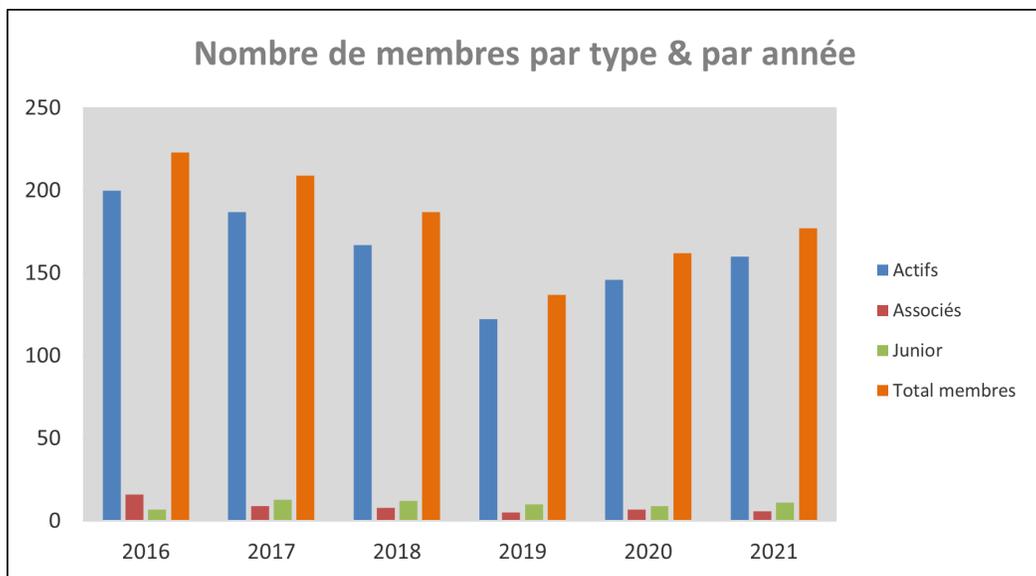
En 2021, la publication du Journal s'est poursuivie avec deux éditions en juillet et en décembre. Ces numéros du Journal sont de plus en plus gros, passant de 48 à 60 pages ! J'ai toujours du mal à réduire le contenu lorsque je trouve autant d'informations intéressantes sur les chèvres de boucherie. J'ai aussi de bons collaborateurs qui m'envoient du contenu qu'il est difficile de refuser ! Si vous avez des suggestions de sujets à traiter dans le journal, n'hésitez pas à m'en faire part.

L'association a continué à offrir quelques programmes en 2021. Malheureusement, en raison de la pandémie, le conseil d'administration de l'ACCB a décidé de ne pas reconduire le programme de classification en 2021 afin de protéger nos évaluateurs et nos producteurs. Nous espérons être en mesure de l'offrir en 2022. Le bureau a reçu de nombreuses demandes d'information sur le programme d'amélioration des troupeaux de chèvres (GHIP) qui a continué à être offert en 2021. Ce programme sera mis sur la glace pour 2022, ce qui signifie que nous n'accepterons pas de nouveaux participants. Nous

sommes maintenant dans une période de transition où le programme GHIP sera transformé en un véritable programme d'évaluation génétique pour les chèvres de boucherie. Vous trouverez plus d'informations dans le rapport du comité de production.

### Adhésion

Le nombre de membres a continué à augmenter en 2021. En

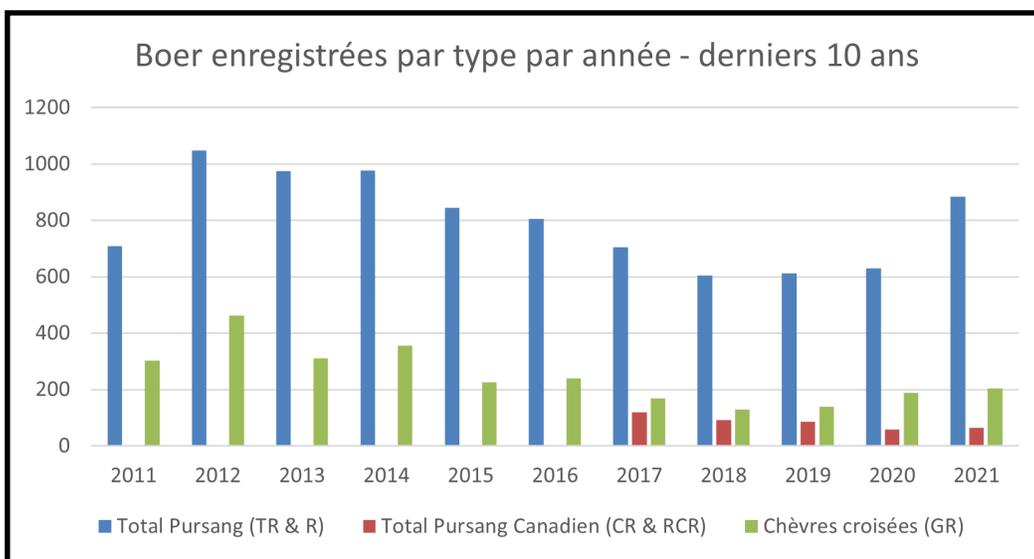


2020, nous comptons 162 membres et ce chiffre est passé à 177 en 2021. À l'heure actuelle, nous avons un peu plus de 72 membres pour 2022 et je sais que certains membres de 2021 ont simplement oublié de renouveler leur adhésion pour 2022. Jusqu'à présent, les perspectives sont prometteuses pour 2022.

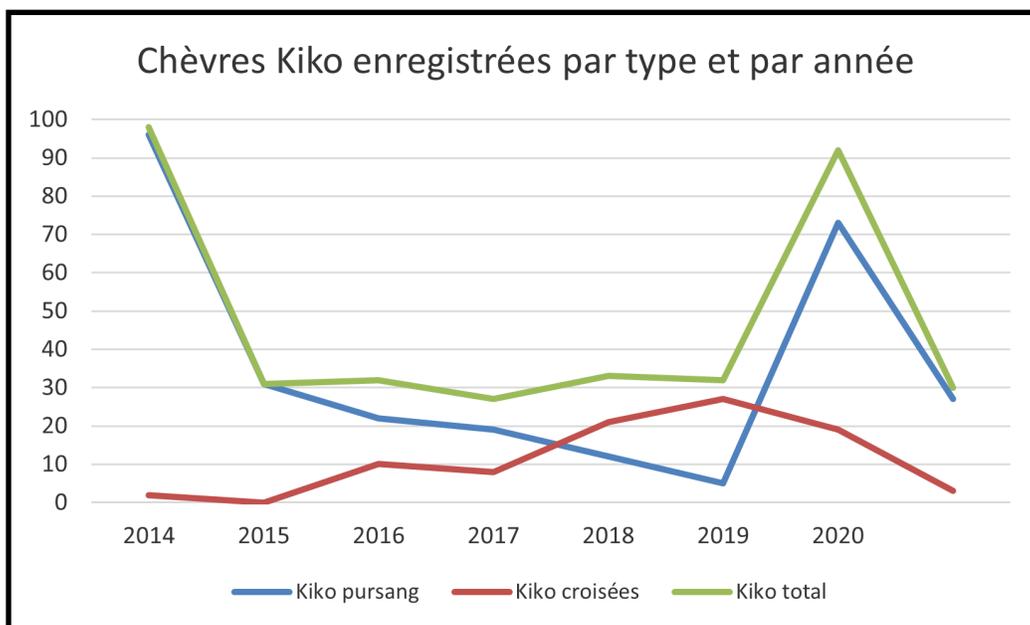
La liste des membres de l'ACCB est toujours disponible sur le site Web. Des mises à jour sont effectuées lorsque les membres renouvellent leur adhésion ou lorsque de nouveaux membres se joignent à l'organisation. Veuillez-vous assurer que vos coordonnées sont à jour en contactant le bureau pour tout changement.

### Enregistrements

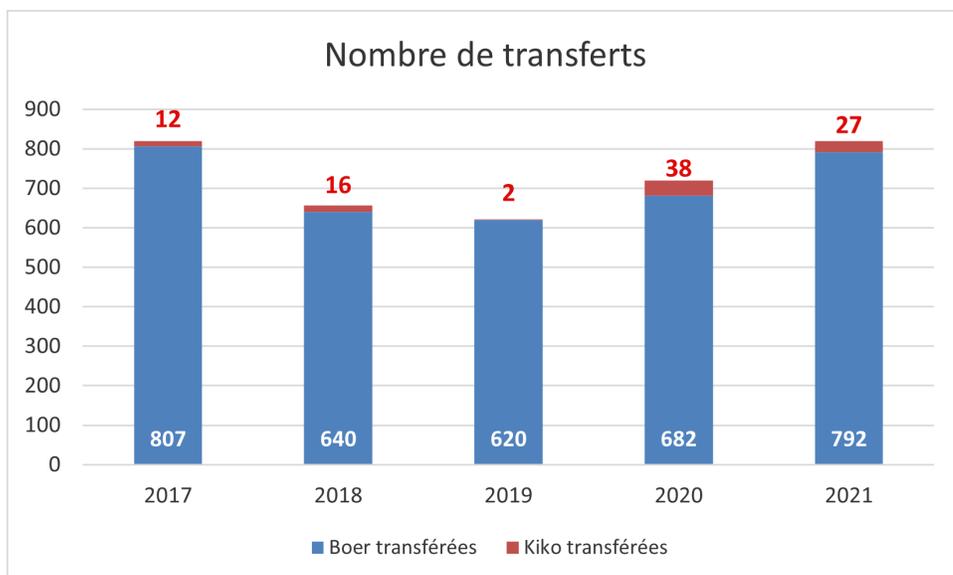
Le nombre d'enregistrements de chèvres Boer de race pure et croisées, enregistrées au Canada, a connu une énorme augmentation en 2021, passant de 630 en 2020 à 885 en 2021. Dans le graphique ci-dessous, à partir de 2017, vous pourrez voir la proportion de chèvres de race pure et croisées qui ont été enregistrés au cours des 10 dernières années. Avant 2017, les nombres de chèvres pursang traditionnelles (TR), pursang enregistrées (R) et pursang canadienne (CR & RCR) étaient compilés ensemble.



Le nombre de chèvres Kiko enregistrées est retombé au nombre que nous avons les années précédentes. De 92 en 2020, il est revenu à 30 en 2021.



Les transferts ont également augmenté d'environ 100 en 2021.



En 2022, nous espérons accueillir de nouveaux membres dans nos rangs. Un groupe d'éleveurs de Kiko dont les chèvres sont enregistrées dans des registres américains souhaite importer de la génétique de Nouvelle-Zélande. Ils ont demandé l'aide de l'ACCB pour pouvoir enregistrer au Canada la progéniture résultant de cette importation de semence, car les registres américains ne reconnaîtront pas la génétique néo-zélandaise comme des chèvres Kiko. Eh bien, tant pis

pour les registres américains! Grâce aux efforts de ce groupe d'éleveurs, les éleveurs canadiens bénéficieront de cet apport de sang neuf dans le livre généalogique de l'ACCB, et de nouveaux membres motivés. L'ACCB travaille également à l'importation de génétique de chèvres Boer de Nouvelle-Zélande. Cela semble prometteur!

### Planification stratégique

Le conseil d'administration de l'ACCB a rendu compte de la deuxième année de mise en œuvre de son plan stratégique. Parmi les six principaux objectifs identifiés, certains sont sur le point d'être atteints.

*Objectif n° 1 : accroître l'utilisation de la technologie.*

La refonte du site web est achevée à 90 %. En 2021, nous avons augmenté la communication avec nos membres et l'industrie en général par le biais des médias sociaux et du publi-postage. Il y a encore du travail à faire. L'une des tâches sera de construire un calendrier de communication pour s'assurer de ne manquer aucune opportunité de communication avec nos membres et l'industrie. La recherche d'une application pour la gestion des troupeaux de chèvres et l'enregistrement électronique des chèvres auprès de la SCEA progressent.

*Objectif n° 2 : mettre à jour/améliorer les programmes actuels de l'ACCB afin d'offrir une meilleure valeur et de favoriser l'adhésion des membres.*

L'objectif de trouver une alternative au programme GHIP actuel est bien avancé. La révision de la procédure actuelle du programme de formation des juges de l'ACCB a été faite en partie en permettant de former des juges de chèvres laitières pour pallier le manque de ressources en matière de jugement, principalement en Ontario. En ce qui concerne la révision du protocole actuel de formation des classificateurs de l'ACCB afin de pouvoir qualifier plus d'évaluateurs, les discussions se poursuivent avec la SCG et il pourrait y avoir une oppor-

**HOLMSIDE FARM**

**BOER** ✓ *Breeding*  
✓ *Show*

**GOATS** ✓ *Meat*

**"CAN'T BEAT BOER MEAT"**



**Registered Purebred Boers,  
Dapples, Paints, Reds & Blacks**

**Sue Noseworthy** Tel.: 613-646-2472

212 Grants Settlement Road,  
Foresters Falls, ON K0J1V0

Email: holmside\_boer@hotmail.com

---

tunité avec le projet sur les services génétiques intégrés pour rechercher de nouveaux outils pour les évaluateurs.

*Objectif n°3 : promouvoir l'éducation des producteurs.*

L'objectif stratégique de ce but est de mettre en place une formation par webinaire pour les producteurs. Les activités pour cet objectif n'ont pas encore commencé.

*Objectif #4 : assurer la stabilité financière continue de l'Association canadienne de la chèvre de boucherie.*

L'objectif stratégique de ce but est de continuer à équilibrer le budget de l'ACCB chaque année. Comme vous avez pu le constater dans le rapport financier, l'ACCB a eu un solde positif cette année encore. Le conseil d'administration doit encore trouver d'autres sources de revenus pour ne plus dépendre uniquement des revenus des enregistrements/adhésions.

*Objectif n°5 : promouvoir le bien-être des animaux.*

L'objectif stratégique de cet objectif est de diffuser l'information contenue dans le Code de pratique pour le soin et la manipulation des chèvres et d'autres résultats de recherche concernant le bien-être des animaux. L'ACCB a contribué à la diffusion de l'information sur la période de commentaires publics de la première version du Code. Les membres du comité d'élaboration du code déploient actuellement leurs derniers efforts dans les versions finales des différents chapitres.

*Objectif n°6 : promouvoir la viande de chèvre.*

L'ACCB a essayé de collecter des informations pour le nouveau site web sur les vendeurs de viande de chèvre parmi nos membres. La participation n'a pas été très bonne, il y aura donc une deuxième série d'enquêtes qui sera lancée prochainement. La viande de chèvre a continué à être promue par le biais de recettes dans le Journal et toutes les fiches de recettes que l'ACCB a publiées dans le passé seront disponibles dans l'onglet Ressources du nouveau site web. Certains travaux doivent encore être réalisés tels que des vidéos, le diagramme des découpes de viande de chèvre, etc.

Le plan stratégique 2020-2024 de l'ACCB est disponible sur le site web pour consultation.

Si les membres souhaitent participer à l'organisation et à la mise en œuvre de certaines actions identifiées dans le plan stratégique, ils sont invités à rejoindre les différents comités qui prendront en charge ces activités. Plus les membres s'impliqueront dans leur association, plus celle-ci répondra à leurs besoins.

### **Importation de semence de Nouvelle-Zélande**

Comme il a été mentionné plus haut dans ce rapport, un groupe d'éleveurs de Kiko s'est réuni pour importer de la semence congelée de boucs Kiko de la Nouvelle-Zélande. L'ACCB a collaboré avec eux principalement pour aider au transfert des animaux du registraire américain au registraire canadien et pour s'assurer que la progéniture de ces IA puisse être enregistrée dans le livre généalogique. Plusieurs réunions ont eu lieu pour régler les détails et nous en sommes maintenant au stade où les éleveurs intéressés doivent s'engager sur un nombre de paillettes qu'ils souhaitent acheter.

L'ACCB a formé un petit comité pour explorer la possibilité d'importer également de la semence de chèvre Boer. Au moment où j'écris ces lignes, les coûts estimés ont été déterminés, des photos, des données de performance et des pedigrees ont été envoyés pour les boucs proposés et nous travaillons actuellement sur un catalogue à présenter aux éleveurs intéressés. Une réunion sera organisée dans les semaines à venir.

### **Site Internet**

Après quelques mois de travail, le site web est lancé pour la première fois aujourd'hui, le jour de l'AGA. En refaisant le

site web, la priorité a été mise sur la simplicité pour que nos membres trouvent facilement ce qu'ils cherchent, sur le recrutement de nouveaux membres, et la mise en avant de notre Revue. De nouvelles ressources seront ajoutées dans les prochains mois ainsi que le développement de l'espace membre. Il s'agira d'un espace exclusif où les membres trouveront une version électronique de la Revue, toutes les communications aux membres, des informations et des offres exclusives.

### **Enregistrement de la race Savannah au Canada**

Les membres du conseil d'administration de l'ACCB ont accepté de soutenir le processus d'enregistrement des chèvres Savannah au Canada mené par Brian Payne. Brian est un membre fondateur de l'Association canadienne de la chèvre Boer et un ancien éleveur de chèvres Savannah, propriétaire de Keri-Rose Farm. Il a également créé la North American Savannah Association en 2003 pour fournir des services d'enregistrement aux éleveurs de chèvres Savannah. Il s'est toujours impliqué dans le développement de la race Savannah et la préservation de ses qualités originales. Ce sera un processus long et fastidieux, mais Brian et l'ACCB sont prêts à relever le défi. Brian a été impliqué dans le même processus au milieu des années quatre-vingt-dix avec les Boers, il est donc déjà passé par là.

La première tâche sera d'identifier les éleveurs canadiens et de mesurer leur intérêt pour un registre canadien. Si vous êtes un éleveur de chèvres Savannah, veuillez contacter Brian à savannahassociation@yahoo.ca ou au 250-267-7369. Si vous en connaissez un, veuillez lui transmettre l'information. Un comité sera bientôt formé pour commencer le processus. Si vous êtes intéressé à vous joindre au comité, veuillez communiquer avec le bureau de l'ACCB.

## **5.7 Rapport de la FCNC**



### **Bureau de la FCNC**

- ◇ **Le conseil d'administration de la Fédération nationale canadienne de la chèvre** a tenu sept téléconférences en 2021 : 3 février, 29 mars, 26 mai, 13 juillet, 14 septembre, 12 octobre, 14 décembre,

Les frais d'adhésion à la FCNC pour 2022 seront les mêmes que pour 2021, et seront basés sur le nombre total d'adhésions individuelles pour 2021 :

- 225 \$ pour moins de 20 membres
- 450 \$ pour 20-30 membres
- 675 \$ pour 30-50 membres
- 900 \$ pour plus de 50 membres
- 1125 \$ pour les organisations nationales (CMGA, CGS)

Le bureau de la FCNC et toute la comptabilité sont maintenant à Anaheim, Saskatchewan.

### **Tremblante**

- ◇ **Groupe de travail sur la tremblante** - La FCNC a deux personnes désignées pour représenter l'association dans ce groupe qui comprend également des représentants de la Fédération canadienne du mouton, de l'Association canadienne des éleveurs de moutons et de l'Association canadienne de l'industrie du bétail et de la génétique. Les représentants de la FCNC ont assisté à la plus récente réunion du groupe de travail sur la tremblante en novembre 2020. [... cliquez ici pour l'information sur la tremblante disponible sur le site Web de l'ACIA.](#)
- ◇ **Modifications apportées par l'ACIA aux exigences d'importation des petits ruminants** - À compter du 10 novembre 2021, l'option 2c, pour l'importation de petits ruminants mâles à partir de n'importe quel établissement

---

aux États-Unis, est en cours de révision et n'est plus disponible jusqu'à nouvel ordre (Exigences relatives aux petits ruminants importés des États-Unis à des fins de reproduction, domestiques ou de captivité-TAHD-DSAT-IE-2007-5-6).

- La FCNC a contacté le Bureau vétérinaire principal de l'ACIA, le vétérinaire principal de la Section du contrôle des maladies domestiques et le directeur général de la direction de la santé animale.
- En réponse, l'ACIA a assuré la FCNC qu'elle appréciait et accueillait favorablement les contributions et qu'elle inclura la FCNC dans les discussions au cours de la révision de la politique, qu'elle espère avoir terminée au début du printemps.
- L'option 2c n'a jamais été censée être une mesure temporaire et son intention était de donner suffisamment de temps pour que davantage de troupeaux (y compris les races rares) aux États-Unis s'inscrivent au programme de certification des troupeaux à l'égard de la tremblante, afin que les importateurs canadiens puissent importer des animaux dont le risque de tremblante est connu et négligeable. Cependant, alors que cette option était encore disponible, un certain nombre de non-conformités ont été portées à l'attention de l'ACIA. Dans le cadre de leur protection de la santé du troupeau national de petits ruminants, il a été nécessaire de mettre l'option 2c en attente.
- Le 13 décembre 2021 - La FCNC et d'autres intervenants de l'industrie des petits ruminants ont participé à une téléconférence avec l'ACIA afin de fournir des informations supplémentaires concernant la suspension de l'option 2C pour l'importation de petits ruminants mâles au Canada. L'ACIA a été très claire sur le fait que l'option 2C ne reviendra pas et qu'elle aura des consultations avec les intervenants de l'industrie dans les mois à venir.
- 21 décembre 2021 - Les représentants de la FCNC ont participé à une réunion avec le groupe d'importation de petits ruminants formé pour discuter des alternatives/solutions pour les éleveurs qui importent de la génétique des États-Unis.
- L'ACIA fournira plus d'informations et cherchera à obtenir plus de commentaires dans le cadre de son examen des politiques. Les producteurs individuels devraient partager leurs préoccupations avec le représentant de leur association au conseil d'administration de la FCNC (<http://cangoats.com/directors/>) afin qu'elles puissent être mises en avant de manière cohésive lors de ces discussions avec l'ACIA.

## Traçabilité

### ◇ **Processus de réglementation de la traçabilité de l'ACIA :**

1. Règlement publié dans la Gazette du Canada 1 (CG1).
  - En décembre 2021, les échéanciers de l'ACIA ont été repoussés en raison de la COVID-19 et des élections de l'automne, de sorte qu'elle vise maintenant la publication des Modifications réglementaires proposées au programme d'identification et de traçabilité du bétail dans la Gazette du Canada 1 au printemps 2022, suivie d'une période de consultation de 90 jours.
  - Une fois que les règlements seront publiés dans la CG1, il y aura des échéances plus définitives pour la mise en œuvre.
2. Ouverture à d'autres commentaires de la part des parties concernées/intervenants.
3. Une fois les commentaires reçus/mise en œuvre, les règlements définitifs publiés dans la Gazette du Canada 2 (CG2) et aucune autre modification ne sera possible.
4. Un an après la publication de la CG2, le règlement entrera en vigueur.

◇ **24 mars 2021** - Les représentants de la FCNC ont assisté à une réunion virtuelle du Comité de mise en œuvre de la réglementation via MS Teams.

o Comprendait les rapports des Administrateurs responsables de la Traçabilité du bétail au Canada :

- Agence canadienne d'identification du bétail - CCIA.
- Conseil canadien du porc - CPC (PigTrace).
- Lactanet Canada - IC (DairyTrace)
- Attestra (anciennement ATQ)

o Mise à jour du programme d'identification et de traçabilité du bétail - ACIA.

- en raison de l'impact de la pandémie COVID-19 sur les parties prenantes et le gouvernement, les échéanciers de toutes les initiatives réglementaires ont été retardés et révisés en 2020.
- il est prévu d'organiser la prochaine réunion du CIR avant le CG1.

◇ **L'Agence canadienne d'identification du bétail (CCIA) est l'administrateur responsable des étiquettes de traçabilité des chèvres au Canada. De plus amples informations sur les étiquettes préapprouvées disponibles à l'achat se trouvent sur le site Web de l'ACIB : <https://www.canadaid.ca/>.**

**IDENTIFICATION DES INSTALLATIONS**

Enregistrez et identifiez vos installations auprès de votre gouvernement provincial ou territorial :

[Identification des installations - Agence canadienne d'inspection des aliments \(canada.ca\)](#)



## En savoir plus sur la traçabilité...

**BOUCLES D'OREILLE - téléchargez le dernier catalogue de tags de l'ACIB**

↓

**RESSOURCE SUR LA TRAÇABILITÉ DES CHÈVRES DE L'ACIB**

↓

## Code de pratique pour le soin et la manipulation des chèvres

La date de publication finale du Code de pratiques pour les soins et la manipulation des chèvres ne peut pas être fixée tant que le contenu n'est pas finalisé, mais devrait provisoirement être disponible sur le site Web du CNSAE quelque temps au printemps 2022, avec des copies imprimées disponibles peu après.

- Le comité du code a discuté des commentaires reçus pendant la période de commentaires publics au début de 2021 apporte quelques corrections techniques et ajoute du contenu supplémentaire.
- Le comité du Code expédiera gratuitement des copies imprimées du Code (quantité requise pour les 5 prochaines années) à un seul endroit dans chaque province et il revient à chaque association de les distribuer aux producteurs individuels.
- La FCNC a compilé et soumis des commentaires officiels sur le projet de Code de pratiques en février.
- Le Code de pratiques décrit les normes minimales pour fournir des soins responsables aux chèvres ; le Code actuel a été publié en 2003.
- Un projet de Code a été élaboré par le comité multipartite suivant le processus de développement du Code du National Farm Animal Care Council (NFACC) et la période de commentaires publics (PCP) pour ce projet est maintenant terminée - environ 250 commentaires ont été soumis. Cela se compare bien à la PCP pour d'autres Codes - l'industrie caprine est petite et l'ébauche était longue, et il y avait suffisamment d'intérêt de la part de l'industrie pour générer un certain nombre de soumissions à l'extrémité supérieure de ce que le NFACC voit habituellement.
- Le CNGF a financé le poste de liaison du Code de pratique et sollicite activement des parrainages de la part de partenaires et d'associations de l'industrie pour aider à ce financement.
- Plus d'informations sur le code de bonnes pratiques : <https://www.nfacc.ca/codes-of-practice/goats>.

### Groupe de travail sur l'échographie de gestation.

Les représentants de la FCNC et de la Fédération canadienne du mouton se sont associés pour développer une initiative menée par l'industrie afin de s'assurer que les producteurs de tout le Canada ont accès à des techniciens en échographie et à des vétérinaires correctement formés et accrédités.

Le groupe a travaillé sur un document décrivant comment les techniciens seraient accrédités/certifiés.

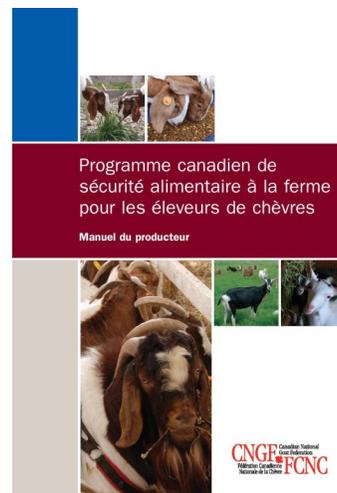
### Sécurité alimentaire à la ferme

Aucun changement n'a été apporté au manuel de SAF de la FCNC en 2021.

[... cliquez ici pour télécharger le manuel OFFS de la FCNC.](#)

### Activités diverses

- 24 juin 2021 - Lettre envoyée par le bureau de la FCNC au ministre de l'Agriculture (Bibeau) Misc. Activities et au ministre du Commerce international (Ng) concernant la réouverture de la frontière américaine aux reproducteurs de petits ruminants (pour faire suite à l'annonce faite en mai que le Canada est désormais considéré comme un pays à risque négligeable d'ESB).
- Le 6 mai 2021 - Un représentant de la FCNC a assisté à la mise à jour des parties prenantes de Santé Cana-



---

da sur l'alimentation et la nutrition en 2021 via un webinaire.

- ◆ La présentation comprenait : Réponse du portefeuille de la santé à la pandémie de COVID -19 ; Faits saillants et priorités en matière d'alimentation et de nutrition ; Discussion de groupe sur l'innovation alimentaire - Réglementation alimentaire moderne et agile pour mieux servir les Canadiens.
- ◆ A souligné l'importance du système réglementaire pour garantir la sécurité alimentaire des Canadiens.
- Site web : COVID -19 et la sécurité alimentaire - <https://www.canada.ca/en/health-canada/services/food-nutrition/covid19-food-industry.html>.
- COVID -19 a dominé le travail de l'ACIA - ils donnent la priorité à des activités essentielles telles que les inspections sur place, les tests en laboratoire, etc. pour fournir un approvisionnement alimentaire sûr et maintenir l'économie.
- 7 avril 2021 - Le président de la FCNC a assisté à l'assemblée générale annuelle de l'ACIB (virtuellement).

## 5.8 Comité de la constitution

### Conformément à l'article XII de la Constitution de l'ACCB :

*« Ces statuts peuvent être amendés par l'adoption d'une proposition lors d'une assemblée générale annuelle ou extraordinaire de l'Association aux deux tiers des voix des membres votants en personne ou par procuration, tel que stipulé à la section (1) (b) de l'article IV. Un préavis par écrit de tout amendement proposé doit être fourni au président et/ou au directeur général au moins quatre-vingt-dix (90) jours avant la tenue d'une assemblée générale. Tous les amendements proposés seront ainsi sujets à une procédure de révision par le Comité de constitution qui inclura, mais ne sera pas limitée à, des consultations auprès d'Agriculture Canada. Le Comité de constitution devra produire un rapport au Conseil d'administration qui contiendra les résultats de cette procédure de révision et une copie dudit rapport devra être envoyée à chacun des membres ayant fait ladite proposition. Une fois révisés et approuvés par le Conseil d'administration, en accord avec les politiques et procédures préétablies, les amendements proposés seront inclus avec l'avis de convocation de l'assemblée générale, à défaut de quoi l'assemblée n'aura pas l'autorité de se prononcer sur les amendements proposés. »*

### Le conseil d'administration de l'ACCB propose les modifications suivantes à la Constitution pour examen à l'AGA 2022:

1. La première modification proposée concerne la mise à jour de la limite d'âge pour les membres juniors. La limite d'âge sera augmentée à 21 ans pour aligner les exigences d'âge dans les Statuts et règlements de l'ACCB avec les conditions énoncées dans les Règlements des expositions et le Fonds d'aide à la jeunesse de l'ACCB.
2. La deuxième modification proposée vise à aligner les règlements de l'ACCB sur les règlements de la Loi sur la généalogie des animaux (LGA) concernant les transferts d'animaux.

## **Amendement #1 : mise à jour de la limite d'âge pour l'adhésion junior.**

### **Raisonnement**

- Considérant que la limite d'âge pour les jeunes qui participent aux jugements de la relève est de 21 ans;
- Considérant que la limite d'âge pour les jeunes candidats au Fonds d'aide à la jeunesse de l'ACCB est de 21 ans et que le jeune candidat doit être membre en règle de l'ACCB;

Le conseil d'administration de l'ACCB propose ce changement aux statuts et règlements de l'ACCB :

### **ARTICLE III - MEMBRES SANS DROIT DE VOTE, paragraphe d),**

MEMBRES JUNIORS : Les membres juniors sont les personnes de moins de 18 ans (au 1er janvier de l'année d'adhésion) qui ont fait une demande d'adhésion, qui ont été acceptés à titre de membres juniors et qui ont acquitté les droits d'adhésion prescrits. Les privilèges des membres juniors comprennent notamment le droit d'enregistrer et de transférer des animaux selon la grille tarifaire des membres actifs, de même que tout autre privilège pouvant être accordé aux membres juniors par l'Association. Les membres juniors n'ont pas le droit de vote, le droit d'exercer une fonction au sein de l'Association ni le droit de signifier un avis d'amendement aux règlements.

### **Amendé pour lire (changements en rouge) :**

MEMBRES JUNIORS : Les membres juniors sont les personnes de moins de **21** ans (au 1er janvier de l'année d'adhésion) qui ont fait une demande d'adhésion, qui ont été acceptés à titre de membres juniors et qui ont acquitté les droits d'adhésion prescrits. Les privilèges des membres juniors comprennent notamment le droit d'enregistrer et de transférer des animaux selon la grille tarifaire des membres actifs, de même que tout autre privilège pouvant être accordé aux membres juniors par l'Association. Les membres juniors n'ont pas le droit de vote, le droit d'exercer une fonction au sein de l'Association ni le droit de signifier un avis d'amendement aux règlements.

## **Amendement #2 : aligner les Statuts et règlements de l'ACCB sur ceux de la LGA concernant les transferts d'animaux.**

### **Raisonnement:**

- Considérant que le travail de l'association doit s'exercer en vertu des règles édictées par la Loi sur la généalogie des animaux (LGA);
- Considérant que la LGA exige que le certificat des animaux transférés soit entre les mains de l'acheteur dans les 6 mois suivant la vente ;
- Considérant que les règlements actuels de l'ACCB stipulant que les documents requis pour le transfert d'un animal doivent être envoyés au registraire dans les 6 mois suivant la vente sèment la confusion chez les vendeurs et les acheteurs;
- Considérant que les règlements actuels de l'ACCB stipulant que les documents requis pour le transfert d'un animal doivent être envoyés au registraire dans les 6 mois suivant la vente ne sont pas alignés avec les exigences de la LGA;

Le conseil d'administration de l'ACCB propose ce changement aux Statuts et règlements de l'ACCB :

### **ARTICLE XIX – TRANSFERTS, paragraphe 1,**

En cas de vente d'un animal ou de la participation dans la propriété d'un animal, le vendeur doit fournir au registraire de l'Association un certificat d'enregistrement et un document de transfert dûment signé indiquant le titre de propriété de l'acheteur dans les six (6) mois de la vente. Toute omission de procéder ainsi sous quelque prétexte que ce soit (sauf en vertu d'un contrat écrit) constituera un motif suffisant d'expulsion de l'Association dans le cas d'un membre ou de refus d'enregistrement ou de transfert dans le cas d'un non-membre.

### **Amendé pour lire (changements en rouge) :**

En cas de vente d'un animal ou de la participation dans la propriété d'un animal, **la Loi sur la généalogie des animaux stipule que**

tous les animaux vendus à titre d'animaux enregistrés soient transférés officiellement par le vendeur et que le certificat d'enregistrement soit présenté à l'acheteur dans les six mois qui suivent la date de la vente. Sauf convention contraire, la date de vente est la date de paiement intégral du ou des animaux. Toute omission de procéder ainsi sous quelque prétexte que ce soit (sauf en vertu d'un contrat écrit) constituera un motif suffisant d'expulsion de l'Association dans le cas d'un membre ou de refus d'enregistrement ou de transfert dans le cas d'un non-membre.

## **Autres amendements envoyés pour examen par le Comité de la Constitution**

Trois autres amendements ont été envoyés au comité de la Constitution pour examen et n'ont pas été recommandés pour être présentés à l'AGA par le conseil d'administration de l'ACCB.

### **1. Adhésion familiale**

**Raisonnement :** pour inclure tous les membres d'une famille. Comprend 2 adultes et jusqu'à 2 enfants. Comprend 2 voix. Les enfants ne seraient pas obligés de prendre une adhésion junior séparée pour soumettre leur candidature au Fonds d'aide à la jeunesse de l'ACCB.

Le Comité a décidé de ne pas conserver cette proposition pour présentation à l'AGA 2022 et de la conserver pour de plus amples discussions. Le conseil d'administration de l'ACCB doit explorer davantage les ramifications de l'adhésion familiale des jeunes et son impact sur leur adhésion comme membre junior. Le conseil d'administration doit voir l'impact sur les finances de l'ACCB si les jeunes commencent à enregistrer leurs chèvres sous l'adhésion familiale au lieu de leur propre adhésion. Cela a également un impact sur les conditions du Fonds de soutien à la jeunesse puisque les candidats « doivent actuellement posséder des chèvres de boucherie commerciales, pursang ou croisées Boer ou Kiko ». Cela entraîne également la perte de membres juniors. Une proposition plus détaillée doit être soumise pour examen.

### **2. Test de filiation obligatoire pour les chèvres enregistrées à partir de 24 mois**

**Raisonnement :**

Afin de:

- Éviter les éventuelles erreurs d'identification
- Préserver la crédibilité du programme
- Maintenir l'exactitude et la confiance dans le livre généalogique

Un test ADN sera exigé aux frais de l'éleveur si la demande d'enregistrement est reçue pour un animal de 24 mois ou plus.

Le comité a décidé de ne pas retenir cette proposition pour présentation à l'AGA 2022 pour les raisons suivantes :

- Une mauvaise tenue des registres est une mauvaise tenue des registres, que vous enregistriez des animaux à 3 mois, 6 mois, 1 an, 2 ans ou 4 ans.
- Certains éleveurs attendront de voir les capacités maternelles de leurs femelles avant de les enregistrer. Si les éleveurs ne saillaient pas leurs animaux afin qu'ils mettent bas pour la première fois à l'âge de 1 an, ils chevretent alors à l'âge de deux ans. S'ils attendent de voir quelles sont leurs capacités maternelles, ils attendront alors que leur progéniture soit sevrée et ils auront plus de 2 ans au moment où cette décision pourrait être prise. Cela pénaliserait les éleveurs qui tiennent de bons registres d'élevage en ajoutant des coûts à leur programme d'élevage.
- Les animaux de plus de 12 mois sont déjà plus chers à enregistrer.
- Selon les règlements de l'ACCB, les éleveurs doivent conserver des registres privés pour éviter ces situations. L'article XVII, Dossiers d'élevage privés, stipule que :
  - ⇒ « Chaque éleveur doit conserver un dossier privé individuel dans lequel est consigné le numéro individuel privé de troupeau de chaque animal, de même que d'autres renseignements concernant l'ascendance de l'animal qui permettront de confirmer en tout temps de manière claire et sans équivoque la date de naissance et la généalogie d'un animal faisant l'objet d'une demande d'enregistrement au livre généalogique de l'Association canadienne de la chèvre de boucherie.
  - ⇒ Un numéro individuel privé de troupeau sera attribué à chaque chevreau avant le sevrage, lequel numéro

sera tatoué dans l'oreille avant l'enregistrement... »

⇒ L'article III sous « Mesures disciplinaires » fournit également des instructions si un membre de l'ACCB contre- vient à un règlement de l'Association concernant la tenue de registres d'élevage privés.

### 3. Inclure les boucles d'oreille officielles comme dispositif d'identification

Reconnaître les étiquettes de traçabilité de l'ACIA comme une identification unique. Les étiquettes peuvent remplacer le tatouage des oreilles gauche et droite, car les étiquettes de l'ACIA contiennent un numéro unique entièrement canadien. L'éleveur aurait alors le choix entre l'identification originale du tatouage ou les étiquettes approuvées par l'ACIA pour enregistrer les animaux de race pure et croisés Boer ou Kiko.

#### Raisonnement:

- La traçabilité étant désormais à nos portes, les tags seront obligatoires bientôt.
- Étant donné que le système exige que chaque animal soit identifié individuellement, les étiquettes approuvées par l'ACIA répondront aux objectifs actuels du tatouage.
- Chaque étiquette contient 15 chiffres, offrant à chaque animal un numéro individuel.

Le Comité a décidé de ne pas conserver cette proposition pour présentation à l'AGA 2022 et de la reporter jusqu'à la prochaine AGA pour des vérifications supplémentaires.

- L'ACCB doit voir la différence entre la réglementation et l'objectif de l'enregistrement, par exemple en ce qui concerne le moment de l'application de l'étiquette.
- L'ACCB exigerait très probablement un double étiquetage pour l'enregistrement. La réglementation actuelle ne nécessite qu'une seule étiquette et si l'étiquette tombe, elle doit être remplacée par une autre étiquette avec un autre numéro. L'éleveur doit déclarer le remplacement de l'étiquette. Aux fins d'enregistrement, l'éleveur devra appliquer 2 étiquettes similaires et si l'une tombe, elle devra être remplacée par une étiquette portant le même numéro.
- L'ACCB doit vérifier auprès de la FCNC si elle peut contacter le fournisseur d'étiquettes pour connaître la disponibilité d'étiquettes doubles, le processus administratif avec perte/remplacement d'étiquette à des fins d'enregistrement, et les coûts, etc.



## Bureau de l'ACCB

Association Canadienne de la chèvre de boucherie  
155, Ave des Érables, St-Gabriel--de-Kamouraska, QC G0L 3E0

Téléphone: 418-315-0777 • Télécopieur: 418-315-0887

[www.canadianmeatgoat.com](http://www.canadianmeatgoat.com) • [info@canadianmeatgoat.com](mailto:info@canadianmeatgoat.com)

